

MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET EUROPEENNES

DIRECTION DES ARCHIVES

ARCHIVES ORALES

INVENTAIRE ANALYTIQUE

AO 2

PARIS 2008

CONDITIONS DE COMMUNICATION

Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères qui, toutefois, n'en est que le dépositaire.

Juridiquement, les "archives orales" sont, en effet, des archives privées. Aussi, comme le stipule le Code du patrimoine : "Lorsque l'Etat et les collectivités territoriales reçoivent des archives privées à titre de don, de legs, de cession, de dépôt révocable ou de dation [...], les administrations dépositaires sont tenues de respecter les conditions auxquelles la conservation et la communication de ces archives peuvent être soumises à la demande des propriétaires" (L213-6). Le décret n° 80-975 du 1^{er} décembre 1980 relatif aux archives du ministère des Affaires étrangères précise que "la communication des archives [privées conservées par lui] s'opère dans les conditions fixées par l'acte de transfert au ministère des Affaires étrangères. Il ne peut être apporté de modification à ces conditions sans l'accord préalable des intéressés" (titre II, art. 9).

Par ailleurs, les archives orales, en tant qu'œuvres de l'esprit, sont soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur publication intégrale est en conséquence subordonnée à l'autorisation écrite du témoin-déposant ou de ses ayants-droit.

Les conditions de communication, entièrement déterminées par les déposants, sont les suivantes :

Consultation sans réserve Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.

Consultation avec autorisation écrite Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir produit une autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.

Consultation partielle Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.

Consultation réservée La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.

NOTA BENE

Etant donné la complexité des conditions de communication fixées par les déposants, le tableau suivant n'est donné qu'à titre indicatif. Aussi, les chercheurs désireux de consulter ces documents voudront bien se mettre en rapport avec les conservateurs en charge des archives orales pour obtenir de plus amples précisions.

AO 2. — Georges BIDAULT, ministre des Affaires étrangères

Notice biographique

Né le 5 octobre 1899, décédé le 27 janvier 1983.

Formation. — Agrégé d'histoire.

Carrière. — Professeur de lycée, 1925-1943 ; président du Conseil national de la Résistance, 1943 ; ministre des Affaires étrangères, 1944-1946 ; député de la Loire, 1945-1962 ; président du Gouvernement provisoire, mai 1946 ; ministre des Affaires étrangères, 1947-1948 ; président du Mouvement républicain populaire, 1949 ; président du Conseil, 1949-1950 ; vice-président du Conseil, 1950, 1951 ; vice-président du Conseil, ministre de la Défense nationale, 1951-1952 ; ministre des Affaires étrangères, 1953-1954 ; président du bureau exécutif provisoire du Rassemblement pour l'Algérie française, 1959 ; immunité parlementaire levée et poursuites pour complot contre la sécurité de l'Etat, juillet 1962 ; exilé au Brésil, 1963-1967 ; en Belgique, 1967 ; bénéficie de la loi d'amnistie de 1968.

3 entretiens

Communication : sans réserve.

Entretien n° 1 réalisé le 8 février 1982 au ministère des Affaires étrangères, 37 quai d'Orsay, à Paris, par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux archives du ministère des Affaires étrangères, et Maurice Vaisse, professeur des Universités, en présence de Madame Bidault, née Suzanne Borel.

[1] *Situation avant la guerre.* — Considérations sur les accords de Munich ; G.Bidault partisan d'un accord avec l'URSS ; pourquoi l'alliance n'a pas été conclue.

[2] *La guerre.* — Mobilisation et captivité, retour des camps de prisonniers de guerre ; recherché pour ses activités de journaliste à « l'Aube », échappe à l'arrestation, choisit de s'installer à Lyon où l'esprit de résistance se fait jour ; analyse des positions respectives de l'Angleterre et des Etats-Unis dans la guerre.

[3] *La Résistance.* — Entrée dans la résistance: adhésion à « Combat » ; rapports avec les résistants de Londres et le général de Gaulle; rencontre avec Jean Moulin chez François de Menthon; G. Bidault représente la Démocratie Chrétienne au C.N.R. (Comité national de la Résistance) ; relations entre le CNR et le CFLN (Comité français de libération nationale) ; les Etats-Unis et Alexis Léger ; rapports entre la France libre et les Anglo-Saxons; relations du CNR avec les communistes et l'URSS ; méthodes de travail du CNR; programme du CNR dans le domaine de la politique extérieure d'après-guerre : l'Allemagne, l'organisation européenne.

[4] *Le Ministère des Affaires étrangères.* — Sa nomination comme ministre des Affaires étrangères après la libération de Paris en remplacement de R. Massigli ;

réorganisation du ministère, épuration ; lacunes dans les archives du ministère à la suite des prises de guerre allemandes ; la reconstitution des effectifs du personnel.

[5] *Rapports entre la France et ses alliés.* — Voyage à Moscou avec le général de Gaulle en décembre 1944 : buts et résultats de ce voyage, la reconnaissance du comité de Lublin ; marge de manœuvre du général de Gaulle dans ses relations avec les Alliés ; le rôle des communistes français dans la conclusion d'une alliance avec l'URSS ; la conférence de Yalta.

Entretien n° 2 réalisé le 8 mars 1982 au ministère des Affaires étrangères, 37 quai d'Orsay, à Paris, par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux archives du ministère des Affaires étrangères, et Maurice Vaïsse, professeur des Universités, en présence de Madame Bidault, née Suzanne Borel.

1^{ère} partie

[1] *La politique du gouvernement après le départ du général de Gaulle.* — Continuation de la politique gaulliste ; la difficulté de changer de politique.

[2] *La mission de Léon Blum aux Etats-Unis (1946).* — L'influence de Léon Blum ; but et considérations sur le bien-fondé de la mission ; résultats obtenus par Léon Blum.

[3] *Les négociations franco-britanniques et le traité de Dunkerque (1947).* — Le rôle de Léon Blum ; le choix de la ville de Dunkerque.

[4] *Les négociations avec les Soviétiques (1947).* — La diplomatie française entre l'alliance avec les Britanniques et l'alliance avec les Soviétiques ; la conférence de Moscou : la délégation française, buts et résultats de la conférence, sa signification dans la politique extérieure de la France. La position de Bidault vis-à-vis des Soviétiques, la perception de cette position par les hommes politiques français et les répercussions sur la politique intérieure : les rapports avec le parti communiste français, portrait de Maurice Thorez ; entretien avec Staline : les circonstances de l'entretien, portrait de Staline, l'entourage de Staline ; la démission des ministres communistes : part de la politique extérieure dans cette décision, réaction de G. Bidault.

[5] *Le Plan Marshall.* — Le problème des pays satellites de l'U.R.S.S. ; l'attitude franco-britannique ; l'attitude de Molotov ; portrait du général Marshall ; portrait de Vincent Auriol.

2^{ème} partie

[1] *Les relations avec l'Italie.* — Le traité de paix ; le voyage à Turin.

[2] *Le Pacte Atlantique.* — Les préliminaires ; nécessité d'organiser l'Europe ; le rôle joué par G. Bidault.

[3] *Rapports franco-allemands.* — Rapports avec le chancelier Adenauer ; le rôle de Jean Moulin ; évocation de sa propre arrestation ; les opposants à la politique de réconciliation : Maurice Couve de Murville, des membres du gouvernement, le Mouvement Républicain Populaire.

[4] *La construction de L'Europe.* — Le rôle des démocrates chrétiens et de la hiérarchie catholique ; Monseigneur Roncalli : ses positions en politique intérieure et extérieure, portrait.

[5] *Le Haut Conseil Atlantique pour la Paix.* — Paternité du discours ; rapports avec Jean-Jacques Servan-Schreiber ; les raisons de cette initiative.

[6] *Le Plan Schuman.* — Position de G. Bidault ; origines du projet, les acteurs, notamment Jean Monnet ; réactions des ministres.

[7] *La décolonisation.* — L'Indochine ; le Maroc, la Tunisie.

[8] *Le ministère des Affaires étrangères.* — Considérations générales sur le travail accompli entre 1946 et 1950 ; organisation du cabinet ; changements dans l'organisation du Quai d'Orsay : le service des relations culturelles, la géographisation à partir de 1979, le personnel dans l'après-guerre ; portraits de personnalités : J. Chauvel, Guy Faugère, A. Parodi.

Entretien n° 3 réalisé le 10 juin 1982 au ministère des Affaires étrangères, 37 quai d'Orsay, à Paris, par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux archives du ministère des Affaires étrangères, et Maurice Vaisse, professeur des Universités, en présence de Madame Bidault, née Suzanne Borel.

[1] *Le Maroc.* — La montée du nationalisme : l'influence de l'Istiqlal en France, la réaction du gouvernement français, la position du sultan et du glaoui ; la déposition du sultan : causes, séjour du sultan en Corse ; les risques de cette initiative, les réactions des ministres (François Mitterrand, Edgar Faure) et de Vincent Auriol ; les relations de G. Bidault avec J. Laniel.

[2] *La conférence de Berlin (janvier 1954).* — Rencontre avec J. Foster Dulles, Molotov ; le problème du statut de la Sarre, accord proposé par Pierre-Henri Teitgen, scepticisme de G. Bidault vis-à-vis de la conférence ; le déroulement des négociations ; portraits de Foster Dulles et d'Anthony Eden.

[3] *La guerre d'Indochine.* — Situation en 1953-1954 ; l'état des troupes françaises ; l'attitude des Britanniques et des Américains vis-à-vis des Français ; la défaite de Diên Biên Phu ; constat des erreurs commises par l'armée française.

[4] *La conférence de Genève.* — La délégation française : C. Cheysson, P. Mendès-France, Marc Jacquet, Jean Chauvel, Edouard Frédéric Dupont ; les rapports avec la délégation chinoise ; les réactions en France : l'attitude des communistes, le point de vue de la presse ; résultat de la conférence ; considérations générales sur les résultats des conférences internationales ; le résultat des discussions avec les Chinois ; les publications au sujet de la conférence de Genève.

[5] *La Communauté Européenne de Défense.* — La position de G. Bidault ; les rapports avec les opposants au projet : Michel Debré, Geneviève Tabouis, Alphonse Juin, Vincent Auriol ; le point de vue des Britanniques, le voyage de G. Bidault à Londres ; les causes de l'échec de la C.E.D.

[6] *La conférence des Bermudes.* — Les acteurs ; objet de la conférence ; le déroulement des discussions ; les rapports avec Sir W. Churchill ; les répercussions de l'anticolonialisme des Etats-Unis sur leurs relations avec la France.